



# Association d'Agilité du Canada

## Mise à jour des règlements Update v. 9.3 1<sup>er</sup> janvier 2024

Veillez sauvegarder et/ou imprimer cette mise à jour et l'insérer dans le livre des règlements de l'AAC, v. 9.1a, en vigueur en avril 2023. Les modifications relatives aux règlements des championnats régionaux/nationaux ou à l'équipe nationale se trouvent ailleurs (allez sur le site [www.aac.ca](http://www.aac.ca) pour obtenir les liens).

### **A-Modifications aux règlements entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024 :**

**Les femelles en chaleur** peuvent participer aux concours ordinaires (y compris l'Omnium) à la discrétion des clubs hôtes. (230116, 211211). Voir l'Annexe F

#### **3.10 Relais – Calcul du TPS**

Le juge doit mesurer séparément la longueur de chaque partie d'un parcours de relais puis les additionner pour déterminer la longueur totale du parcours servant à calculer le TPS. Le juge doit mesurer en commençant par le premier obstacle de la partie A et en terminant par le dernier obstacle de la partie A. Aucune distance ne sera mesurée jusqu'à la boîte d'échange ni entre les boîtes d'échange. La deuxième partie du parcours est mesurée en commençant par le premier obstacle de la partie B et en terminant par le dernier obstacle de la partie B. Cinq secondes doivent être ajoutées au TPS calculé pour permettre aux équiériers d'entrer/de sortir en sécurité de leur boîte respective.

#### **5.5.1- Pneu frangible et pneu auto-réparateur :**

Briser la circonférence du pneu sera pénalisé de 5 fautes, comme une barre tombée (230608)

Un pneu frangible ou à point de rupture est un pneu doté d'une section qui se détache et il ne peut reprendre sa forme sans l'intervention d'un préposé. Un pneu auto-régénérateur est un pneu qui se sépare et qui reprend sa forme automatiquement, sans intervention d'un préposé.

- Un pneu ne peut être franchi qu'une fois sur un parcours numéroté.
- En enjeu et en snooker, le pneu frangible ne sera jamais remis en place par un préposé.
- Briser la circonférence du pneu de manière que les deux moitiés ne se touchent plus temporairement avant de reprendre sa forme ou qu'un préposé doive intervenir pour que le pneu reprenne sa forme sera pénalisé de 5 fautes.

**C 2.3 Tunnels** - pour préciser le nombre de paires de sacs à tunnel pour les tunnels de 10 pi, 15 pi et 20 pi de long comme suit :

Les clubs doivent fournir au moins six paires de sacs à tunnel (ou autre moyen d'immobiliser le tunnel) pour chaque tunnel de 15 pieds utilisé sur le parcours OU couvrir au moins 45 % de la longueur du tunnel. Ils doivent fournir au moins sept paires de sacs à tunnel pour chaque tunnel de 20 pieds OU couvrir au moins 45 % de la longueur du tunnel. La courroie reliant les sacs ne doit pas être élastique. Les supports à tunnel ne doivent pas être en saillie du tunnel ni dépasser de l'ouverture du tunnel. Ils ne doivent pas non plus réduire le diamètre du tunnel en l'écrasant, car cela constitue un danger. Les sacs à tunnel ou autres supports doivent être espacés également le long du tunnel. Il faut un minimum de six et sept supports à tunnel pour tous les tunnels de 15 à 20 pi respectivement.

Le tunnel de 10 pieds est un équipement facultatif qui s’ajoute aux tunnels de 15 et 20 pieds et il ne doit pas être le seul tunnel fourni. Il doit être immobilisé par au moins quatre paires de sacs à tunnel (ou autre moyen de l’immobiliser) espacés uniformément le long du tunnel ou le tunnel doit être couvert sur au moins 45 % de sa longueur. (230607)

**Modifications à la conception et au jugement du snooker (230631)**

- 1) Pour ajuster la vitesse d’évolution en v/s exigée en snooker à la moyenne de celle utilisée en sauteur et en agilité standard. (Par ex.: le trajet faisable doit se faire en moins de 3 v/s en novice, en moins de 3,3 v/s en intermédiaire et en moins de 3,8 v/s en expert.)
- 2) Pour modifier les exigences en conception de parcours visant les obstacles de couleur en snooker (tableaux 3.8.5 et 3.8.6). Les exigences en novice et intermédiaire seront les mêmes qu’en expert à l’exception des obstacles à zones de contact et du slalom dans une combinaison, exception s’appliquant en expert seulement. Au moins deux éléments différents de la liste suivante sont exigés sur un parcours : obstacles à zones de contact-slalom (6 ou 12 piquets) – combinaison de 2 obstacles – combinaison de 3 obstacles. Il n’y a plus de restriction sur ce que doivent être les obstacles n<sup>os</sup> 2/3/4/5/6/7.
- 3) Pour préciser les exigences visant le cône d’approche dans la séquence d’ouverture du snooker qui comprend des combinaisons avec obstacle à zones de contact (permis en expert seulement). En expert, si un obstacle à zones de contact est utilisé dans une combinaison, l’approche à partir de l’obstacle précédent de cette combinaison doit respecter le cône d’approche. (Exemple: 6a est la palissade, 6b est un saut, si la combinaison est bidirectionnelle pendant l’ouverture, l’approche de 6b à 6a doit être dans le cône d’approche. C’est la seule restriction sur l’utilisation d’obstacles à zones de contact dans la séquence d’ouverture du snooker. Section 3.8.2.3.

Exigences	NOVICE	INTERMÉDIAIRE	EXPERT
<b>Obstacles obligatoires sur le parcours</b>	<p>Il doit y avoir au moins NEUF obstacles sur le parcours.</p> <p>Il doit y avoir au moins 2 <u>éléments différents</u> parmi les suivants sur le parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• obstacles à zones de contact</li> <li>• slalom de 6 ou 12 piquets</li> <li>• combinaison de 2 obstacles</li> <li>• combinaison de 3 obstacles</li> </ul>		
<b>Sauts rouge (1 point)</b>	Saut droit seulement, avec ou sans ailes, 3 ou 4		
<b>2 points</b>	N’importe quel obstacle, n’importe quelle combinaison		
<b>3 points</b>	N’importe quel obstacle, n’importe quelle combinaison		
<b>4 points</b>	N’importe quel obstacle, n’importe quelle combinaison		
<b>5 points</b>	N’importe quel obstacle, n’importe quelle combinaison		
<b>6 points</b>	N’importe quel obstacle, n’importe quelle combinaison		
<b>7 points</b>	N’importe quel obstacle, n’importe quelle combinaison		

<b>Combinaisons interdites</b>	Pas de slalom ni d'obstacle à zones de contact dans les combinaisons  c.-à-d. : les combinaisons contiennent seulement des sauts et/ou des tunnels	Aucune
--------------------------------	--	--------

## B- Modifications aux règlements entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2024 :

### Biathlon international (231112)

Le biathlon international sera mis en œuvre le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Son objectif est de remplacer le Défi de l'AAC. Le Défi sous sa forme actuelle pourra être offert jusqu'au 30 juin 2024.

**Admissibilité :** Les manches du biathlon international sont ouvertes à tous les chiens admissibles à concourir aux compétitions officielles de l'AAC, peu importe leur niveau et leur catégorie, peuvent être inscrits aux épreuves du biathlon international. Il n'y a aucun prérequis et les passages EXS sont permis.

Le biathlon international de l'AAC a pour objectif de combiner une manche d'agilité standard ET une manche de sauteur avec slalom du plus haut niveau de performance possible. Il y aura trois façons de se qualifier :

Les chiens qui exécutent la manche d'agilité standard ET la manche de sauteur avec slalom sous le TPS (temps PLUS fautes) obtiendront une qualification en BIATHLON INTERNATIONAL.

Les chiens qui font un SANS-FAUTE sous le TPS dans la manche d'agilité standard obtiendront une qualification en agilité standard au niveau auquel ils concourent couramment. Faire un sans-faute équivalra à une qualification en expert/intermédiaire/novice.

Les chiens qui font un SANS-FAUTE sous le TPS dans la manche de sauteur avec slalom obtiendront une qualification en sauteur au niveau auquel ils concourent couramment.

Un chien qui fait des fautes en agilité standard n'aura pas de qualification en agilité standard et/ou un chien qui fait des fautes en sauteur avec slalom n'aura pas de qualification en sauteur avec slalom; toutefois, ce chien peut quand même obtenir une qualification en biathlon international si le total du temps ET des fautes est sous le TPS pour les deux manches.

On recommande d'offrir le biathlon international comme une entité combinant les DEUX manches (agilité standard et sauteur avec slalom) et que les compétiteurs s'inscrivent aux deux manches car en se qualifiant en agilité standard et en sauteur avec slalom, ils obtiennent une qualification en biathlon. On peut aussi offrir les épreuves sous forme de manche individuelle, auquel cas, une qualification se limiterait à l'agilité standard ou au sauteur avec slalom. Les deux manches peuvent être courues le même jour ou réparties sur deux ou trois jours.

Aux concours où une seule manche est offerte ou si le compétiteur s'inscrit seulement à une manche, il est uniquement possible d'obtenir une qualification en agilité standard ou en sauteur au niveau auquel le chien concoure. Il n'y a pas de qualifications 0,5 en biathlon.

**Jugement :** Seuls les juges de niveau expert qui ont réussi la formation de mise à niveau approuvée par le Conseil et/ou qui ont une expérience internationale en matière de conduite et/ou les juges d'autres organisations ayant une expérience internationale pourront concevoir de tels parcours. L'approbation de ces parcours sera limitée aux juges réviseurs de niveau expert qui ont réussi la formation de mise à niveau approuvée par le Conseil et/ou qui ont une

expérience internationale en matière de conduite. N'importe quel juge de niveau expert peut juger les épreuves du biathlon international. Tous les règlements de l'AAC en vigueur au niveau expert s'appliquent. Il ne sera pas nécessaire d'obtenir une approbation préalable de l'AAC pour qu'un juge distinct conçoive les parcours du biathlon. Il n'y a pas de limite quant au nombre de fois qu'un club utilise un juge concepteur distinct pour les parcours biathlon.

### Temps de parcours standard du biathlon

Le TPS sera calculé en fonction de la longueur du parcours et la vitesse d'évolution en verges/seconde ci-dessous s'appliquera.

3.3 – Agilité standard 3,8 verges/sec. – sauteur avec slalom 3,8 à 4,6 verges/sec.

Le TPM aura 20 secondes de plus que le TPS en Vétéran mini.

*Tableau 2.10.1b – Plage des vitesses d'évolution à utiliser pour chaque division, y compris le calcul du temps de la division mini*

<i>Manche</i>	<i>Division</i>		
	<i>Mini</i>	<i>Medium</i>	<i>Ouverte</i>
<i>Agilité standard du biathlon</i>	3,3 à 3,4	3,4 à 3,6	3,6 à 3,8
<i>Sauteur du biathlon</i>	3,8 à 4	4 à 4,3	4,3 à 4,6

### Pointage

Étant donné que l'objectif du biathlon est de promouvoir la vitesse et l'intensité, la méthode de pointage « temps PLUS fautes » sera utilisée pour ces épreuves. Le pointage se calculera selon les directives des championnats régionaux/nationaux et les fautes seront converties en secondes qui seront ajoutées au temps de parcours. Pour obtenir une qualification en biathlon, le chien doit courir sous le TPS une fois le temps et les fautes additionnées ensemble, tant dans le manche d'agilité standard que dans la manche de sauteur avec slalom du biathlon.

Parallèlement, pour le pointage des manches individuelles, on prendra d'abord le nombre de fautes puis le temps pour le sauteur individuel et l'agilité standard individuelle. Pour se qualifier en sauteur individuel et en agilité standard, le chien ne doit pas avoir de fautes de parcours et être sous le TPS. Le programme Agility Rocks pourra automatiquement prendre en compte ce système de pointage double pour les qualifications, le préposé au pointage n'ayant qu'à saisir les fautes et le temps. Il n'y aura pas de changement quant au jugement/à la saisie des pointages

### Titres

#### Qualification en agilité standard ET en sauteur

une qualification en agilité standard et en sauteur, obtenue dans une manche du biathlon international s'appliquera aux titres appropriés en fonction du niveau auquel le chien concourt actuellement (novice/intermédiaire/expert).

Exemple : Un chien est en agilité standard expert et en sauteur intermédiaire et il court les manches du biathlon international. Il fait un sans-faute en agilité standard et en sauteur avec slalom sous le TPS. Ce chien obtient une

qualification en agilité standard expert, une qualification en sauteur intermédiaire ET une qualification en BIATHLON INTERNATIONAL.

Qualifications/titres du biathlon international

Les qualifications en biathlon international (obtenues sous au moins deux juges différents) s’appliqueront aux titres suivants :

Chien de biathlon international du Canada (IBDC)	3 qualifications en biathlon international
Expert en biathlon international bronze (EXIB bronze)	6 qualifications en biathlon international
Expert en biathlon international argent (EXIB argent)	12 qualifications en biathlon international
Expert en biathlon international or (EXIB or)	25 qualifications en biathlon international
Expert en biathlon international platine (EXIB platine)	50 qualifications en biathlon international

**Accessibilité (231115)**

Afin de mieux décrire l’objectif de la concession accordée aux senior et aux conducteurs handicapés dans l’article 2.7.2.6 des règlements d’agilité, les modifications suivantes seront apportées dans la formulation de cet article qui s’intitulera Option accessibilité et dont l’acronyme sur les formulaires d’inscription passera de S/D à « AO ».

Article 2.7.2.6

Les conducteurs seniors (65 ans et plus) et les conducteurs handicapés **de tous âges** peuvent demander un temps de parcours modifié ou un nombre de points modifié (voir les détails ci-dessous).

Les conducteurs peuvent choisir cette option à n’importe quel concours à condition **d’utiliser l’option accessibilité** pour la totalité des épreuves d’un concours.

Le chien doit être inscrit à sa hauteur de saut et à sa catégorie courante en compétition, **y compris en jeune conducteur**. Le temps modifié et le nombre de points réduit s’appliquent au conducteur et non au chien.

Le club organisateur ne demandera pas de preuve d’âge ou de handicap. Le conducteur doit indiquer s’il **veut se prévaloir de l’option accessibilité** sur le formulaire d’inscription (cocher la case **AO**) pour bénéficier d’un temps de parcours modifié ou d’un nombre de points réduit.

**Caractéristiques techniques du saut en longueur (231207)**

Normalisation du nombre de planches nécessaires

*Tableau C2.4.2.4 – Nombre de planches nécessaires pour le saut en longueur*

Hauteur de saut	Longueur totale à franchir	Ascendant		Tolérance pour les sauts en longueur en mousse seulement	
		Nbre de planches	Hauteur max.*	Nbre de planches	Hauteur max.*
8 po	16 po	2	4 po	2	6 po
12 po	24 po	2 ou 3	6 po	2 ou 3	7,5 po
16 po	32 po	3	6 po	3	8,5 po

20 po	40 po	4	8 po	4	9,5 po
24 po	48 po	4 or 5	8 po	4 or 5	9,5 po

### Hauteur du pneu (231208)

Le pneu sera désormais placé une hauteur de saut plus bas que celle des sauts et ce pour toutes les catégories/divisions /hauteurs de saut sauf celle des chiens sautant 4 po. La hauteur se mesure du sol au bas de l'ouverture du pneu.

Hauteur de saut	Hauteur du pneu
4 po	4 po
8 po	4 po
12 po	8 po
16 po	12 po
20 po	16 po
24 po	20 po

### Tirer sur la laisse (jouer avec la laisse) s (231209)

Le chien peut jouer avec la laisse ou un jouet mais, si c'est un jouet, il DOIT être attaché à la laisse. Le jouet attaché ne doit pas contenir de nourriture. La laisse (avec ou sans jouet) doit être déposée à la sortie de l'enceinte et le conducteur ne peut pas l'avoir sur lui pendant son passage. Si la laisse est utilisée comme un jouet et que le conducteur la met dans sa poche (idem pour un jouet attaché à la laisse), le passage sera désigné EXS. Un préposé d'enceinte doit déposer la laisse (jouet) de manière qu'elle ne constitue pas une cible à la fin du parcours. Lors d'un relais, jouer avec la laisse serait permis dans la boîte, mais les conducteurs doivent en discuter avant leur passage

Les modifications suivantes aux règlements officiels de l'AAC sont approuvées :

2.5.6.6. Préposé aux laisses – ajouter après « loin du dernier obstacle », sur la 3<sup>e</sup> ligne, « de telle manière qu'elle ne constitue pas une cible pour le chien à la fin du parcours. »

2.11.2 **Fautes générales** – Laises dans l'enceinte – ajouter : « La laisse utilisée comme jouet ou à laquelle un jouet est attaché doit être déposée à la sortie de l'enceinte et le conducteur ne peut pas l'avoir sur lui, dans sa poche, pendant son passage sinon le passage sera désigné EXS. »

### Nourriture et passage EXS (231210)

L'utilisation dans l'enceinte d'un récipient hermétiquement fermé contenant de la nourriture lors d'un passage EXS sera permise. Le matériau et la structure du récipient doivent empêcher la nourriture et des miettes de s'en échapper. Si le récipient tombe, est lancé ou saisi par le chien, la nourriture ne doit pas s'en échapper. Le conducteur ne peut pas nourrir le chien pendant le passage et lorsqu'ils sont dans l'enceinte.

Les modifications suivantes aux règlements officiels de l'AAC sont approuvées :

2.5.6.3. Préposé à l'entrée – ajouter « ou récipient de nourriture » après le mot jouet, entre les parenthèses, pour que cela se lise comme suit : avec jouet ou récipient de nourriture, si approprié).

2.6.1.1 EXS avec jouet – Modifier la première phrase « Les jouets seront admis dans l’enceinte pour les passages EXS, à la discrétion du club hôte » comme suit : Les conducteurs peuvent avoir un jouet et/ou de la nourriture dans un récipient fermé hermétiquement lors d’un passage EXS mais ils ne peuvent pas nourrir le chien pendant le passage ni dans l’enceinte.

2.11.2 **Fautes générales - Articles améliorant la performance dans l’enceinte** – retirer les mots « aucun jouet » (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> mots). Ajouter les mots : « ou de la nourriture dans un récipient hermétiquement fermé » après « jouet convenable » sur la dernière ligne.

Annexe A – **Sommaire des fautes** – ajouter entre parenthèses après jouet (à moins d’être attaché à la laisse) à cette faute générale : Nourriture, jouet ou accessoire d’entraînement (y compris chrono) sur le parcours, sauf si passage EXS avec jouet

### **Utilisation obligatoire de barres de 5 pi sur tous les sauts franchis par l’arrière (230809)**

Les juges devront utiliser des barres de 5 pi sur tous les sauts franchis par l’arrière de leurs parcours. Les clubs doivent fournir aux juges le nombre de barres de 5 pi qu’ils possèdent lorsqu’ils envoient la liste de leur équipement aux juges.